



A l'attention de Madame ou Monsieur
le délégué(e) au Comité Syndical du
Syndicat Mixte des nappes
souterraines de la plaine du
Roussillon

Perpignan, le 24 SEP. 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Comité Syndical qui se tiendra le :

Vendredi 2 octobre 2026 à 14h30
Hôtel de Département – Salle Grégory
24, quai Sadi-Carnot - 66000 PERPIGNAN

L'ordre du jour sera le suivant :

I. Compte-Rendu du précédent Comité Syndical

II. Informations

- Décisions prises par le Président en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués ;
- Présentation de l'état des nappes ;

III. Administration du Syndicat Mixte

- Adoption du règlement intérieur : *délibération n°1*
- Adoption du plan d'égalité Femmes / Hommes : *délibération n°2*
- Conventionnement avec le Centre de Gestion pour le recueil de signalement : *délibération n°3*
- Désignation du représentant du Syndicat Mixte des nappes à la CLE des nappes : *délibération n°4*
- Présentation du contrat « Eau et Climat »
- Modification du tableau des effectifs : *délibération n°5*

IV. Actions techniques du Syndicat Mixte

- Présentation de l'étude EDTAPES : *délibération n°6*
- Présentation du Bilan – Evaluation du PGRE des nappes du Roussillon : *délibération n°7*

V. Communication

- Baromètre « Eaux souterraines et Roussillon », vague 2 : *délibération n°8*

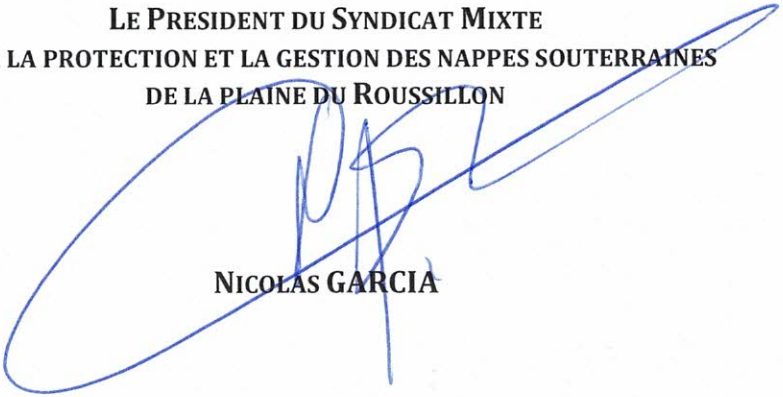
L'ensemble des documents relatifs à ce Comité Syndical est disponible sur notre site Internet (<https://www.nappes-roussillon.fr/>), rubrique Intranet (en bas à gauche) avec les codes suivants :

- Identifiant : CSoct2026
- Mot de passe : RIPPLE27!

Si vous ne pouvez pas vous rendre à ce Comité Syndical, votre délégué(e) suppléant(e) est indiqué(e) également sur l'Intranet et si ce(tte) dernier(e) ne peut se déplacer, vous pouvez également donner procuration à tout membre de votre collège pour le vote des délibérations.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

**LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE
POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DES NAPPES SOUTERRAINES
DE LA PLAINE DU ROUSSILLON**



NICOLAS GARCIA